

SARL L'ENVIROTHÈQUE

Organisme de formation
professionnelle

**Former, produire et
accompagner les
professionnels au service
des territoires.**

COORDONNÉES

150 Route de la Mairie
74130 Contamine-sur-Arve
06 71 71 26 20
www.envirotheque.fr

MENTIONS

SIRET : 831 969 944 00014
N° déclaration d'activité :
84 74 03419 74

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
N° Qualiopi : 2021/96659.1

PROGRAMME DE FORMATION

Travail en sécurité sur échafaudage

Formation professionnelle

Pourquoi suivre cette formation ?

Les travaux en hauteur exposent les professionnels à des risques importants de chute. Le recours à un échafaudage roulant permet de travailler dans de meilleures conditions de sécurité, à condition que celui-ci soit correctement choisi, monté, utilisé et démonté.

Cette formation permet aux participants d'acquérir les compétences nécessaires pour préparer un chantier, monter un échafaudage roulant conformément aux préconisations du fabricant, l'utiliser en sécurité et assurer son démontage ainsi que son contrôle.

Alternant apports réglementaires, démonstrations et mises en situation professionnelles, la formation privilégie une approche concrète directement transposable sur les chantiers.

Public concerné

Cette formation s'adresse notamment :

- aux salariés des entreprises du paysage ;
- aux agents des collectivités territoriales ;
- aux salariés des structures d'insertion ;
- aux agents techniques ;
- à toute personne amenée à travailler ponctuellement en hauteur à l'aide d'un échafaudage roulant.

Prérequis

Aucun prérequis technique n'est exigé.

Les participants devront être aptes au travail en hauteur et porter une tenue adaptée aux travaux extérieurs.

Accessibilité



L'Envirothèque s'engage à favoriser l'accès de ses formations aux personnes en situation de handicap.

Toute situation particulière sera étudiée en amont de la formation afin d'envisager les adaptations pédagogiques ou organisationnelles nécessaires.

Référente handicap mutualisée : **Rachel MALINIE** – CFPPA de Contamine-sur-Arve
0450036201.

Organisation de la formation

Durée : 1 journée – 7 heures

Nombre de participants : De 4 à 10 stagiaires.

Lieu : Sur le site du commanditaire ou sur une plateforme pédagogique adaptée.

Dates : Définies avec le commanditaire en fonction des besoins de la structure.

Intervenant : Formateur professionnel spécialisé dans les métiers des espaces verts.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- **Respecter les règles de sécurité** applicables au travail en hauteur et à l'utilisation d'un échafaudage roulant.
- **Préparer son chantier** en choisissant le matériel adapté, en contrôlant son état et en sécurisant la zone d'intervention.
- **Monter, utiliser et démonter un échafaudage roulant** conformément aux prescriptions du fabricant et aux bonnes pratiques professionnelles.
- **Finaliser son chantier** en contrôlant le matériel, en assurant son rangement et en signalant toute anomalie.

Ces objectifs font l'objet d'une évaluation en fin de formation à l'aide d'une grille de compétences professionnelles CAAP VERT.

Déroulement pédagogique

Accueil des participants

La journée débute par un temps d'échange permettant de présenter les objectifs de la formation, le déroulement de la journée et les attentes des participants.

Le formateur recueille l'expérience des stagiaires afin d'adapter les situations pédagogiques au niveau du groupe.

Séquence 1 – Réglementation et prévention des risques

Les participants découvrent les principes réglementaires liés au travail en hauteur ainsi que les responsabilités de chacun.

Seront notamment abordés :

- réglementation applicable au travail en hauteur ;
- analyse des risques ;
- responsabilités de l'employeur et du salarié ;
- choix du moyen d'accès (escabeau, échelle, échafaudage) ;
- équipements de protection individuelle.

Séquence 2 – Préparer son chantier

Avant toute intervention, les participants apprennent à préparer leur chantier.

Cette séquence comprend :

- choix du modèle d'échafaudage ;
- lecture de la notice constructeur ;
- contrôle de la présence et de l'état des composants ;
- vérification du support d'implantation ;
- balisage et sécurisation de la zone de travail.

Séquence 3 – Montage et utilisation de l'échafaudage

Après démonstration du formateur, les participants réalisent eux-mêmes les différentes étapes de montage.

Les exercices portent notamment sur :

- installation de la base ;

- réglage des niveaux ;
- mise en place des éléments d'élévation ;
- installation des plateformes ;
- pose des garde-corps ;
- stabilisateurs et jambes de force ;
- accès sécurisé à la plateforme ;
- vérifications avant utilisation ;
- bonnes pratiques d'utilisation en situation de travail.

Séquence 4 – Démontage et contrôle du matériel

Les participants réalisent ensuite le démontage dans le respect des procédures.

Seront abordés :

- ordre de démontage ;
- manipulation des éléments ;
- contrôle visuel du matériel ;
- repérage des pièces défectueuses ;
- rangement et stockage.

Méthodes pédagogiques

La formation alterne :

- apports théoriques interactifs ;
- démonstrations réalisées par le formateur ;
- exercices pratiques de montage et de démontage ;
- mises en situation sur chantier ;
- échanges d'expérience entre les participants.

Le formateur adapte les situations pédagogiques au niveau de chacun afin de favoriser une montée en compétence progressive.

Afin de favoriser le transfert des compétences vers les situations professionnelles, ce module peut être couplé à une formation technique (taille des végétaux d'ornement, entretien des fruitiers...) permettant la réalisation de chantiers pédagogiques en conditions réelles.

Moyens pédagogiques et techniques

La formation mobilise notamment :

- un échafaudage roulant conforme à la réglementation ;
- les notices constructeur ;
- les équipements de protection individuelle ;
- une aire de montage sécurisée ;
- des supports pédagogiques ;
- une salle équipée pour les apports théoriques si nécessaire.

Le matériel du commanditaire peut être utilisé afin de favoriser un transfert immédiat des compétences vers les situations professionnelles rencontrées.

Modalités d'évaluation

Les compétences sont évaluées tout au long de la formation lors des exercices pratiques.

L'évaluation finale est réalisée à l'aide d'une grille de compétences du référentiel CAAP VERT.

Les principaux critères évalués portent sur :

- le respect des règles de sécurité ;
- la préparation du chantier ;
- le montage et le démontage de l'échafaudage ;
- l'utilisation en sécurité ;
- le contrôle et le rangement du matériel.

Cette évaluation permet de mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques présentés dans ce programme

Documents remis

À l'issue de la formation, chaque participant reçoit :

- une attestation de formation ;
- les supports pédagogiques utilisés pendant la formation (selon les modalités définies par le commanditaire).

Équipements demandés

Les participants devront disposer :

- d'une tenue de travail adaptée ;
- de chaussures de sécurité ;
- de gants de manutention ;
- d'un casque de chantier lorsque le contexte l'impose ;
- des EPI spécifiques prévus par le chantier.

Les points forts de cette formation

- Formation construite autour de situations professionnelles réelles.
- Alternance permanente entre théorie et pratique.
- Exercices réalisés avec un échafaudage conforme aux prescriptions des fabricants.
- Acquisition des bons gestes pour prévenir les risques de chute.
- Évaluation basée sur des compétences professionnelles directement observables.

Contact

SARL L'ENVIROTHERQUE
150 Route de la Mairie 74130 CONTAMINE S/ ARVE
www.envirotheque.fr

Corentin RIVIERE
c.riviere@envirotheque.fr
0671712620